AFFAIRE N° 19. - Approbation des dépenses relatives à diverses installations téléphoniques

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien approuver diverses dépenses relatives à des installations téléphoniques :

a) - substitution par industrie privée 8 + 50 + 13 postes supplémentaires 22-81 à 22-86 à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis ..... 13.500 Frs

b) - installation d'un Poste supplémentaire extérieur voie publique (100 m) + 1 Poste supplémentaire au poste 17-57 à l'école de garçons de la Rivière de Saint-Denis ..... 9.371 Frs

c) - transfert et changement de raison sociale du poste O_13 au dispensaire du Bois de Nèles ..... 30.250 Frs

d) - déplacement poste supplémentaire extérieur même propriété qui devient extérieur voie publique (1.250 m) - postes 22-81 à 22.86 à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis ..... 62.250 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
St Denis le 22 novembre 1968
P. le Préfet
le secrétaire général
signé. Ph. Kessler

P. C. C. C.
le directeur des affaires Fina
signé Ch. Vergeron